DLP18-8-78028485

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38
Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin N° 137 - 17 Août 1978

VIGNE

TETRANYQUES (*"araignées" rouges et jaunes*) : Ces acariens ont été observés depuis quelques jours dans des parcelles parfois déjà bien "marquées" de la COTE de BEAUNE. Les différentes formes (oeufs, larves et adultes) sont souvent présentes en cette période de l'année mais les oeufs étant très nombreux des éclosions vont se produire prochainement. Un traitement acaricide d'été est donc conseillé après le 20 août dans les "climats" habituellement infestés ; parmi les nombreux produits spécifiques pouvant être utilisés, ceux indiqués ci-dessous agissent sur les diverses formes :
benzoximate : Artaban ; bromopropylate : Néoron ; cyhéxatin : Mitacid, Plictran ;
dicofol : Carbax, Kelthane, etc... mais cette liste n'est pas limitative.

Les produits de contact préconisés sont plus efficaces si les pulvérisations sont copieuses et soignées.

POURRITURE GRISE : Les premières manifestations sur grappes - quelques "grumes" atteintes - ayant été remarquées dès la fin juillet, nous rappelons que la troisième application anti-botrytis doit être effectuée au début de la véraison.

OIDIUM : Dans les parcelles insuffisamment protégées où l'oïdium est apparu un soufrage complémentaire, de préférence en poudrage, peut s'avérer nécessaire.

La protection doit être maintenue dans les situations tardives favorables à la maladie.

ARBRES FRUITIERS

MALADIES DE CONSERVATION : Trois traitements sont généralement conseillés contre les maladies de conservation des fruits. Ils doivent être effectués à intervalle de quinze jours, le dernier étant placé deux à trois jours avant récolte. Les fongicides conseillés sont les benzimidazoles :
bénomyl : Benlate ; carbendazime : Bavistine ; méthylthiophanate : Pelt 44.

La protection peut également être assurée après récolte par un trempage ou une aspersion à l'aide d'une solution de bénomyl (50 g de matière active par hectolitre) ou de thiabendazole (280 g de matière active par hectolitre).

GRANDES CULTURES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE : Les premières taches viennent d'être découvertes dans les cultures tardives de la région Sous-Vosgienne (HAUTE SAONE).

Une dernière application fongicide est conseillée pour maintenir la végétation en bon état sanitaire et limiter la contamination des tubercules.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET.

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 AD

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse N° 527 AD.

+66